

Islam assassin : Maître Pichon a renvoyé le procureur à son insignifiance

écrit par Anna Sand | 9 mars 2017

J'ai assisté le premier mars dernier au procès de Christine Tasin et j'ai pris quelques notes lors de la plaidoirie de Maître Pichon qui était visiblement fort en colère contre le Procureur, qui venait de requérir 3 mois de prison avec sursis.

Maître Pichon, avocat de la défense (extraits):

Vous êtes insignifiante. Vous êtes excessive. Le ministère public représente tous les Français : les Français dans la rue, dans cette salle.

Vous devenez un commissaire politique dans cette salle qui est le temple, le gardien de la liberté.

Les mots ont un sens.

C'est un procès d'intention... Nazi. Les mots ont un sens. Le tribunal doit appliquer les droits, la loi. art 24 alinéa 7.

Ce n'est pas un tribunal de théologie. Ce n'est pas à votre juridiction (d'en juger). Ce n'est pas à vous (Madame le président), ce n'est pas à moi, d'en discuter.

L'Ancien Testament, violent, les croisades (forme de Djihad ?) l'inquisition... On a le droit de le dire. Or, dans certaines conditions particulières, certaines circonstances... il y a bien des extrémistes musulmans qui appliquent le Coran à la lettre.

Christine Tasin a une conception, Mahomet est un personnage historique, il a tué...

Les mots ont un sens.

Quid par ailleurs de la jurisprudence Zemmour, prononcée ici, dans la 17ème Chambre, votre propre jurisprudence ? C. Tasin n'appelle pas à la haine. Elle ne globalise pas.

L'unique point de droit en question est la jurisprudence. On ne peut pas dénaturer ses propres règles... Critiquer une religion n'a rien à voir avec l'attaque de personnes...